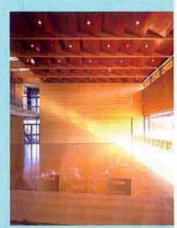
Offemont

# Réalités









La MIEL nous ouvre ses portes...



Hiver 2002 - 2003



## Ça s'est PASSÉ OFFEMONT







Dimanche 26 mai 2002

: Fête du quartier de l'Arsot.

Dimanche 16 juin 2002

: Tournoi de football "Grimpel Tournier".

Dimanche 16 juin 2002

: Tournoi de pétanque.

Samedi 31 août 2002

: Noces de diamant de M. et Mme Piva.

Dimanche 15 septembre 2002 : Marche du canton, départ d'Offemont.

Dimanche 29 septembre 2002 : Cérémonie commémorative au Maguis du Chérimont.

Samedi 26 octobre 2002

: Fête d'Halloween à la MIEL.

Lundi 4 novembre 2002

: Ouverture de la restauration scolaire et du CLSH à la MIEL.

Vendredi 8 novembre 2002

: Débat d'orientaions budgétaires du Conseil général à la MIEL.

Lundi 11 novembre 2002

: Cérémonie commémorative au nouveau monument aux morts.

Vendredi 15 novembre 2002

: Repas des aînés à la MIEL.

Samedi 23 novembre 2002

: Cérémonie commémorative de la libération de Belfort.

Dimanche 8 décembre 2002

: Salon Salésucré à la MIEL.

Du 9 au 11 décembre 2002

: Exposition de tables décorées dans le cadre du salon

Salésucré.

Vendredi 19 décembre 2002

: Conseil communautaire de la CAB\*, pour la première fois à

la MIEL. (\* Communauté de l'Agglomération Belfortaine)

Vendredi 17 janvier 2003

: Vœux du maire à la MIEL.







#### Le mot du maire

Plus de 1000 visiteurs au salon Salésucré du 8 décembre ! Offemont fait son chemin, avec son carrefour qui fait école dans les communes du Territoire et d'ailleurs, ses manifestations qui drainent nombre d'Offemontois(es), mais aussi de Belfortains, Vétrignais, Éloyens, Roppois...

Offemont a enfin une belle salle pour accueillir ses habitants: la presse ne l'a-t-elle pas saluée comme l'un des « gestes architecturaux les plus forts de ces dernières années dans le Territoire de Belfort »? Cette année la fréquentation du repas des anciens, organisé à la MIEL, a grimpé en flèche: 40 % de plus que l'an dernier. Les associations investissent les lieux et les apprécient.

Le patrimoine commence à être mis en valeur : par la lumière d'abord, qu'il s'agisse de l'église ou de la mairie, ou encore du monument aux morts et de l'école du Martinet. Mais aussi par la nouvelle implantation d'une belle croix de grès (représentant Saint Augustin, ou Saint Guérin, ou Saint Nicolas...) qui a été sortie de sa niche discrète,

et déplacée pour être vue par tous ceux qui traversent la commune : quand on a des trésors, il faut les partager et ne pas en laisser le plaisir à quelques initiés.

Et encore par un fleurissement qui ne cesse de s'enrichir : dès le printemps, magnolias à la place du centre culturel démoli, vigne vierge contre les murs du cimetière. Enfin par une restructuration complète du quartier de l'Arsot: nombre d'immeubles seront démolis (après la tour du 26 rue Miellet, c'est celle du 9 rue Miellet qui sera détruite début 2003, d'autres suivront), tous les autres seront peu à peu rénovés. Les enfants sont à la fête : un espace enfance à la MIEL, ô combien apprécié par ceux qui s'y rendent pour déjeuner ou pour y jouer le mercredi, et bientôt, dès le printemps, une des plus belles aires de jeux du territoire aménagée à côté de la MIEL.

Les seniors ne seront pas oubliés : un après-midi par semaine leur sera consacré, qu'il s'agisse de sorties, de lectures, de musique, de bavardages entre amis.

En 2003, quelques spectacles seront programmés à la MIEL, et des stages de théâtre et autres seront peu à peu proposés aux jeunes pendant les vacances scolaires, l'association CLÉ ayant déjà fait dans ce domaine un travail considérable.

La montée en puissance se fait tranquillement mais régulièrement : avec, discrètement, dans l'ombre, le formidable travail des équipes municipales, sur le terrain, à la mairie, dans les écoles, et le travail tout aussi discret mais tout aussi efficace des élus. Je suis convaincue qu'Offemont et ses habitants sont servis par des femmes et des hommes dont la motivation et la capacité de travail sont exceptionnelles.

Si c'est donc d'abord à tous les habitants d'Offemont, que je souhaite, dans un monde qui n'est pas toujours facile et serein, du bonheur, beaucoup de bonheur, et une santé florissante, mes pensées vont aussi à tous ceux qui m'aident au quotidien, les bénévoles, les fonctionnaires municipaux, tous les élus, Et je voudrais, en leur offrant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, leur dire toute ma gratitude pour le remarquable travail accompli. Bonne année à tous!

Franke Bourno



ont eu lieu avec l'architecte. La commune voulait d'abord combler un manque : créer un espace qui permette d'accueillir les enfants les mercredis, pendant une partie des vacances scolaires (février – avril – juillet – novembre) et ouvrir une restauration scolaire.

Cette création était nécessaire pour compléter le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) et les études surveillées.

Désormais la politique en faveur des enfants, relayée par une politique d'investissements de la commune très forte dans les écoles, est de grande qualité, les enfants bénéficiant d'un environnement intérieur et extérieur exceptionnel.

La commune voulait par ailleurs disposer d'espaces l'autorisant à organiser diverses manifestations : salon Salésucré, Halloween, Marché de Pâques, Marche du Canton, expositions, ... et lui permettant de mettre à disposition des associations des locaux susceptibles de dynamiser la vie associative.

La commune voulait aussi que les Offemontois puissent bénéficier d'espaces à louer leur permettant de recevoir parents et amis.

Le choix des élus a été un bâtiment complet, fonctionnel, d'une grande qualité architecturale, parfaitement intégré dans son environnement :

Complet : car il devait à lui seul, répondre à tous les besoins exprimés.

Fonctionnel: chaque espace se plie en effet à des utilisations nombreuses et variées; tous les publics devaient pouvoir bénéficier d'une excellente accessibilité (un grand soin a été apporté à l'accès des aînés, des personnes handicapées) et enfin tous devaient pouvoir trouver une très large palette de services (cuisine pour les repas, kitchenette pour les goûters, scène pour la création d'animations, salles de réunions et bureaux pour les associations, etc).







D'une grande qualité architecturale : Philippe Jean, l'architecte, professeur à l'école d'architecture La Villette (Paris VI) a déjà réalisé des bâtiments publics reconnus dont le musée d'Issy les Moulineaux qui a obtenu le Prix du Musée Européen.

Notre demande a été très insistante concernant la modernité du trait, l'ouverture très large de l'intérieur sur l'extérieur, l'audace des couleurs (le rouge s'allie au mauve) ; le résultat est en tous points conforme à notre attente : simplicité du projet, pureté des lignes. L'élégance des lieux n'ôte rien à leur convivialité.

La MIEL est belle et on y est bien.

Parfaitement intégré dans son environnement : c'est le même architecte qui a fait d'une part les plans du bâtiment, d'autre part a créé les aménagements extérieurs, ce qui a permis une mise en cohérence parfaite des lieux.

Au final, un bâtiment qui a fait l'objet d'une concertation exemplaire, qui va être au service du public et dont la fonctionnalité n'aura en rien altéré son caractère majeur d'œuvre d'art.



ToponiymE3 G et M.-J. Fo





Les parents l'ont demandé, la commune l'a fait.

La réalisation du bâtiment de la MIEL a en effet permis l'ouverture d'un restaurant d'enfants. Ce service de restauration qui a ouvert ses portes le 4 novembre 2002, a deux vocations :

Offrir un service de restauration de qualité aux enfants à partir de 4 ans, scolarisés en classes maternelles et élémentaires du centre, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Nota: Une solution est actuellement recherchée, pour permettre aux enfants scolarisés

dans les 2 autres groupes scolaires de la commune de profiter de cette prestation, en effet la difficulté à résoudre est le transport des enfants par rapport a localisation du service de restauration

 Permettre aux enfants inscrits au CLSH, de venir se restaurer les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de Noël et trois dernières semaines d'août).

FONCTIONNEMENT DU SERVICE Les enfants sont confiés par les maîtres d'école aux animateurs à partir de la fin de la classe à 11 h 30 jusqu'à 13 h 30, heure de reprise de la classe.

Ils sont accompagnés par les encadrants du CLSH et se rendent à pied de l'école du centre à la MIEL.

Les repas sont confectionnés par la société Estredia-Medirest qui a été sélectionnée pour la qualité de ses prestations, pour la diversité des menus établis dans un souci d'équilibre alimentaire et pour le coût du son service.

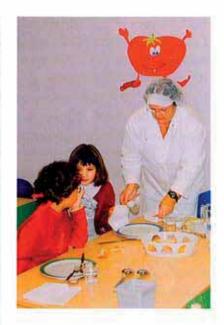
Les repas sont ensuite réchauffés dans la cuisine de la MIEL.

#### PRIX DU REPAS PAR ENFANT

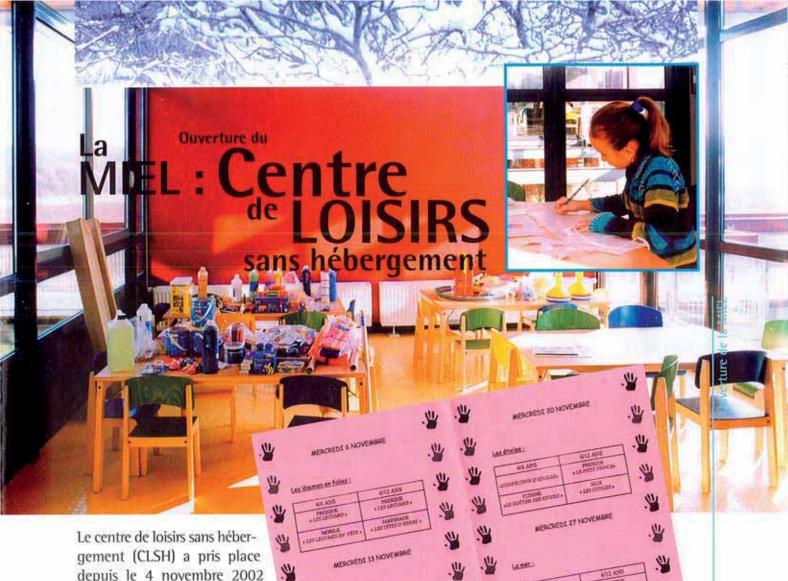
	1" enfant tarif en euros	2º enfant tarif en euros	3° enfant tarif en euros
	ENFANTS EX	CTÉRIEURS À LA	COMMUNE
	9€	9€	9€
	ENFANTS	DOMICILIÉS À O	FFEMONT
+ de <b>36 588€</b> de revenu/an	7€	7€	7€
- de <b>36 588€</b> de revenu/an	6,10€	5,49€	4,88€
QF 3	4,57€	4,11€	3,65€
QF2/QF1	3,81€	3,42€	3,04€

Il est à noter que la commune ne fait aucun bénéfice sur le montant facturé. Le tarif pratiqué correspond au prix de revient du service.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aymeric Chevillat. Nous vous incitons à venir découvrir la qualité des prestations proposées à vos enfants en les accompagnant à titre exceptionnel au "restaurant d'enfant de la MIEL".



PRIX D'UN REPAS 9€ À TITRE D'INVITÉ EXCEPTIONNEL adulte ou enfant quelle que soit la commune d'origine



Le centre de loisirs sans hébergement (CLSH) a pris place depuis le 4 novembre 2002 pour le plus grand plaisir de ses premiers occupants, dans de nouveaux locaux à la MIEL.

Cette structure permet d'accueillir les enfants offemontois de 4 ans à 12 ans. Dans des locaux flambant neufs particulièrement bien adaptés, les animateurs offrent aux jeunes occupants toute une palette d'activités particulièrement enthousiasmantes.

A titre d'exemple, le thème du programme d'activités des mercredis de novembre 2002 était « arts plastiques ». En voici le programme décrit par la plaquette d'information mise à disposition mensuellement des enfants et des parents.

L'accueil des enfants a lieu à la MIEL, les mercredis, les « petites

vacances » en journée ou en demi-journée, à l'exception des vacances de Noël et du mois d'août (les trois dernières semaines d'août). Les enfants sont accueillis à partir de 7 h 30 le matin jusqu'à 17 h 30 le soir et peuvent bénéficier d'un service de restauration identique à celui proposé pour la restauration scolaire.

Les tarifs d'accès au CLSH ont été établis en fonction de ceux qui sont pratiqués par les structures similaires de Programme des activités de novembre l'Agglomération belfortaine, à savoir :

1/2 JOURNÉE =		0
matin ou après-midi sans repas	4€	6€
JOURNÉE		
avec repas	12€	21€

- Enfant domicilié à Offemont
   Enfant domicilié dans une aut
- Enfant domicilié dans une autre commune

L'équipe d'animation attend vos enfants, alors venez nombreux découvrir les différentes activités du CLSH Pour les inscriptions, il suffit de contacter Aymeric Chevillat à : MIEL - 36, rue des Eygras Offemont - 03.84.90.30.35

## LE CENTRE COMMUNAL d'Action Sociale:

# un PEU DROIT

#### SON RÔLE:

Un centre communal d'action sociale (CCAS) exerce dans chaque commune les attributions définies par le « Code de la famille et de l'aide sociale ». Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.



De dos, Jean-Paul Granger et de gauche à droite : Agnès Greset, Saliah Zellagui, Denise Rossi, Luce Zabé, Pascale Crollet, Mercédès Besançon, Brigitte Chauvin, Marie-Louise Seigeot, Dominique Retailleau Absents sur la photo :

Nassira Boudjadja, Bernard Chauchot, Sylvie Froehly-Ménigot, Bernard Lacreuse, Jean-Claude Pichot

#### **SON STATUT:**

Le CCAS est un établissement public administratif communal. Il est administré par un conseil d'administration dont le président est le maire.

Dès qu'il est constitué le conseil d'administration élit un vice-président qui préside en l'absence du maire.

La composition du conseil d'administration, outre son président comprend en nombre égal :

- des membres élus par le conseil municipal
- des membres nommés par le maire, parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune concernée dont :
- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de

la lutte contre l'exclusion

- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales
- un représentant des associations de retraités et personnes âgées
- un représentant des associations de personnes handicapées.

#### SON FONCTIONNEMENT:

Le fonctionnement du CCAS est assez semblable dans ses grands principes au fonctionnement d'une commune. Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés et soumises au contrôle de légalité exercé par le préfet au nom de l'État. Les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables au CCAS.

Chaque année son conseil d'administration:

- vote le budget primitif
- approuve le compte administratif de l'année précédente
- vote le budget supplémentaire.
   Les recettes d'exploitation et de fonctionnement du CCAS comprennent notamment :
- les subventions versées par la commune
- les produits provenant des prestations de services fournies par le centre
- le tiers du produit des concessions de terrains dans les cimetières
- les produits des dons et legs.

## LE CCAS À OFFEMONT

Les membres du conseil d'administration :

Présidente :

Françoise Bouvier, maire,

Vice-Président :

Jean-Paul Granger, adjoint à l'action sociale,



Membres élus par le conseil municipal :

Nassira Boudjadja Brigitte Chauvin Bernard Lacreuse Jean-Claude Pichot Dominique Retailleau Marie-Louise Seigeot Saliah Zellagui

Membres nommés par le maire :

Mercédès Besançon, représentant les associations familiales,

Bernard Chauchot, représentant les associations de personnes handicapées, Luce Zabé,

représentant les associations d'insertion et de lutte contre l'exclusion,

Pascale Crollet, Sylvie Froehly-Ménigot, Agnès Greset, Denise Rossi.

#### LE BUDGET:

C'est un budget de fonctionnement uniquement, dont l'enveloppe est d'environ 18 000 €.

#### LES DÉPENSES :

Les principales dépenses concernent :

- LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ -

Les bons alimentaires : depuis 6 ans le CCAS attribue sous forme de bons alimentaires une aide temporaire à des habitants qui traversent une période particulièrement difficile. Cette aide est fonction de la composition de la famille et fait suite à une demande de l'assistante sociale. En moyenne annuel il distribue une soixantaine de bons pour un montant total de 1700 €.

Les secours exceptionnels : le CCAS est parfois sollicité pour apporter une aide à une famille qui traverse des moments particulièrement difficile (frais d'obsèques, achat de mobilier d'urgence, équipement d'un véhicule pour transport d'une personne handicapée...). Le montant annuel est de 1500 € en moyenne.

Le fonds d'aide aux impayés d'énergie : Dans le cadre de la politique départementale de la lutte contre les exclusions, différents partenaires (EDF-GDF, DDAS, CAF, CCAS de Belfort, Delle, Danjoutin, Beaucourt, Giromagny, Bavilliers, Valdoie) dont le CCAS d'Offemont ont mis en place ce fonds d'aide. Il est régi par une convention du 12 octobre 1993. Ce fonds permet d'apporter une aide ponctuelle à des familles traversant une situation financière délicate et ne pouvant honorer leurs factures énergétiques. Les dossiers sont instruits par les assistantes sociales du « Point d'accueil solidarité » et la décision est prise par une commision. La participation du CCAS d'Offemont est de 687 €.



- LES PERSONNES ÁGÉES -

Les ateliers équilibres : cette action permet à des aînés d'apprendre à éviter les chutes ou à savoir se relever si ils en sont victimes. C'est l'association départementale pour l'emploi sportif (ADES) qui a en charge l'animation. Le coût de cette action est de 1144 €.

Le repas des aînés : une journée festive et conviviale très prisée par nos aînés. Ce repas est réservé aux personnes de 70 ans et plus ainsi qu'à leurs conjoints. Le budget consacré à cette manifestation est d'environ 4500 €. Cette année 145 aînés y ont participé dans la nouvelle salle de la MIEL.

Le colis de Noël: par ce geste la commune entend apporter un peu de chaleur à nos aînés dans ces moments de fête qui sont pour certains malheureusement synonymes de solitude. Chaque habitant de 70 ans ou plus (ils sont 230 à Offemont)

reçoit soit un colis traditionnel, soit des chocolats fins, soit un bon d'achat FNAC, soit une plante verte. Ces colis ont une valeur moyenne de 23 €. Le coût annuel de cette opération est d'environ 5500 €.

#### LES RECETTES:

Les principales recettes sont constituées par la :

- subvention de la commune : 15000 €
- la redevance des concessions du cimetière : 2600 €
- la participation des personnes assistant aux ateliers équilibres :
   600 €
- des dons et legs : 150 €.

#### Les actions où le CCAS est un intermédiaire :

- Accueillir les habitants pour les dossiers administratifs tels que les aides alimentaires ou les allocations compensatrices
- Instruire les dossiers de demande d'aide auprès du secours populaire (boutique alimentaire)
- Renseigner ou conseiller sur les associations ou les services œuvrant dans le domaine des personnes âgées et/ou handicapées.

#### LES PROJETS DU CCAS POUR 2003

#### Pour les aînés :

L'ouverture de la MIEL offre l'opportunité de mettre en place un « club des aînés ». L'objectif est de permettre aux aînés de se retrouver dans un cadre agréable et chaleureux autour d'une petite collation. Les participants auront à disposition des jeux et des revues. Des sorties musée, cinéma, nature... pourraient être programmées en fonction des souhaits des participants au club. Un courrier prochainement

adressé à toutes les personnes de 60 ans et plus, leur donnera de plus amples informations sur l'ouverture de ce club.

Il est également envisagé de relancer un atelier mémoire.

#### Pour les jeunes :

Il est envisagé de mettre en place des actions de sensibilisation dans des domaines tels que la vitesse, l'alcool, la drogue. Un courrier sera envoyé aux adolescents de 12 à 18 ans afin de mettre en place une commission jeune qui pourrait réfléchir à quelques thèmes d'action.

#### PERMANENCE DU CCAS

En principe une permanence du CCAS est assurée par

Jean-Paul GRANGER le mercredi après-midi de 14 h à 18 h.

Il est toutefois conseillé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie au

03 84 26 01 49

# devient Brigitte Chauvin,

conseillère municipale depuis 2001 après avoir été adjointe aux affaires sociales ?

Originaire de la Haute-Saône où elle a vu le jour il y a une quarantaine de printemps, Brigitte est mariée à Marcel et maman de deux grands enfants, Alexandre et Isabelle.

Très discrète mais néanmoins très efficace, Brigitte sait ce qu'elle veut. Elle est comme les bonbons p'tit mousse "petite mais costaud".

Fidèle en amitié elle est à l'écoute des autres depuis longtemps. C'est sans doute ce qui l'a poussée à accepter la responsabilité d'adjointe aux affaires sociales lors du précé-

dent mandat. Pour Brigitte, cette expérience a été très enrichissante, très formatrice et elle a énormément appris au contact des autres.

Elle s'est dépensée sans compter tant auprès des personnes en difficultés, des personnes âgées (repas, fête des grands-mères, colis...) et a animé le C.C.A.S. avec toutes les qualités qu'on lui connaît.

Rappelez-vous aussi l'expo photo de 1900 à nos jours de décembre 2000. « À cette expo, raconte Brigitte, moi qui ai vécu à Valdoie avant de venir m'installer à Offemont, j'ai tellement écouté les anciens raconter l'histoire de leur commune que j'avais l'impression d'être née à Offemont et d'être originaire du village. »

Son engagement municipal est un peu comme sa deuxième famille et elle a eu beaucoup de mal à s'en éloigner. Mais quelquefois, dans la vie, il faut savoir faire des choix. En mai 2000, elle a décidé de reprendre des études et a passé avec succès le concours d'entrée à l'école d'assistantes sociales de Mulhouse.

Ses études lui prenant beaucoup de temps, elle a du quitter son poste d'adjointe.

Aujourd'hui, c'est une étudiante alsacienne à qui nous souhaitons pleine réussite dans ce qu'elle a entrepris.

Brigitte nous a confié qu'elle reviendra avec plaisir aux postes à responsabilité, à l'issue de ses trois ans d'études.

# OU en est - on?

Quartier de l'Arsot : démolition de 90 logements, reconstruction d'une vingtaine de logements, requalification des espaces publics, restructuration de 24 logements.

L'étude d'Humbert David, Urbaniste, a été validée par le groupe de pilotage du G.P.V. qui inclut la commune d'Offemont, l'État, le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté d'agglomérations belfortaine et l'OPDHLM.

La tour du 26 rue Édmond Miellet (42 logements) a été démolie en mars 2002. La tour N°9 de la même rue (43 logements) va l'être prochainement. Six logements vont être démolis en 2003 au 36 rue Édmond Miellet afin de permettre le passage d'une rue qui va relier directement le cœur du quartier de l'Arsot à la rue Aristide Briand par le prolongement de la rue Auguste Renoir.

En 2003, ce seront donc 90



logements qui auront disparu. Le coût total de cette démolition est de 1 667 109 € TTC (10 935 520 F TTC). C'est l'État, le Conseil général, la Communauté d'agglomérations belfortaine, l'OPDHLM qui ont financé ces démolitions.

Une quinzaine de logements, exclusivement des pavillons, seront reconstruits entre le quartier de l'Arsot et l'usine Citele au carrefour du Martinet. Le coût de cette opération est évalué à un million et demi d'euros (environ une dizaine de millions de francs).

Par ailleurs, 24 logements seront rénovés dans un premier temps par l'OPDHLM.

La création de la voirie qui reliera la rue Edmond Miellet à la rue Auguste Renoir et l'aménagement de la place libérée par la destruction du 26 rue Edmond Miellet interviendront en 2003, et leur coût sera, à hauteur de 20 %, supporté par la commune.

Après concertation avec la population, une structure de jeux sera éventuellement implantée sur la place ainsi libérée.

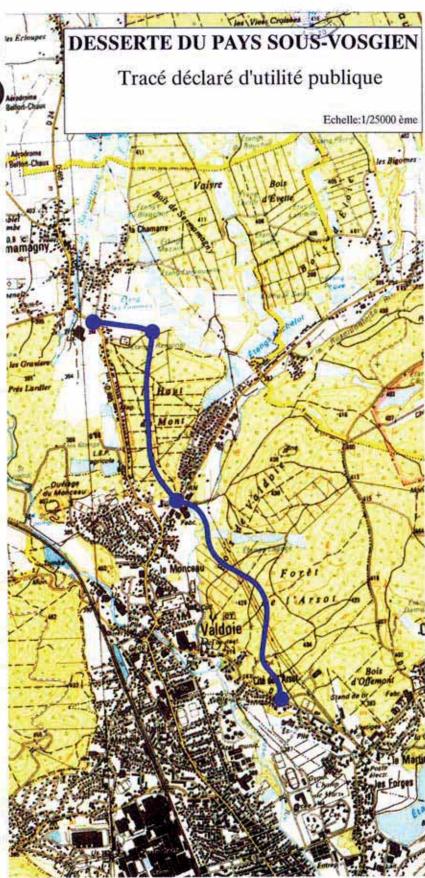
PAYS sous-vosgien

La desserte du Pays sousvosgien reconnue d'utilité publique.

Après plusieurs réunions publiques, le Conseil municipal a délibéré, le 15 mars 2002, sur la desserte du Pays sous-vosgien, et à l'unanimité des suffrages exprimés, a accepté la mise en compatibilité du P.O.S.(valant P.L.U.)<sup>(1)</sup> avec le projet de desserte qui s'arrête à la Cerval.

Le 28 novembre 2002 a été reçue par la mairie d'Offemont une ampliation[2] de l'arrêté préfectoral nº 2337 du 20 novembre 2002 portant déclaration d'utilité publique de la réalisation de la desserte du Pays sous-vosgien pour sa section comprise entre son extrémité sud, sur la commune d'Offemont, et le barreau de liaison avec la RD 465 sur la commune de Sermamagny. Cet arrêté emporte également mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes d'Offemont, Valdoie et Sermamagny.

POS: Plan d'occupation des sols PLU: Plan local d'urbanisme.
Double authentique d'un acte officiel







Dans le précédent numéro d'Offemont Réalités, nous vous avions indiqué le programme des travaux prévus au cours du 2° semestre de 2002 par l'équipe des ateliers municipaux et des entreprises commanditées par la mairie.

Nous vous proposons d'en faire le bilan de réalisation, domaine par domaine.

#### BÂTIMENTS COMMUNAUX

 Démolition du local préfabriqué en face du cimetière : Réalisé.





- Ravalement des façades des vestiaires du stade et de la maison du gardien : Réalisé.
- Travaux de séparation des réseaux à l'école du Martinet : En cours > fin printemps 2003.
- Sondage du sol en vue de l'implantation du nouveau gymase : Réalisé.
- Réalisation d'un organigramme de clés pour l'école du Martinet : En cours.

#### AMÉNAGEMENT DE LA MIEL

- Aménagement des espaces extérieurs, espaces verts et signalétique : Réalisé.
- Mise en place de l'ameublement : Réalisé.
- Mise en place d'une structure de jeux : > fin printemps 2003.

#### ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- Création d'un nouveau monument aux morts : Réalisé.
- Mise en lumière de différents édifices (choix final cependant revu pour des questions techniques): Réalisé.
- Démarrage du programme subventionné de ravalement de façades : Réalisé. (7 dossiers en cours)
- Déplacement de la croix ancienne en grès : Réalisé.

#### ESPACES VERTS

 Construction d'une plate forme sportive au quartier des casernes : Réalisé.

- Plantation des talus aux ateliers municipaux : > printemps
   2003 (attente subvention).
- Aménagement de massifs sur les talus de la rue des Maquisards : Réalisé.
- Plantation de cerisiers à l'emplacement libéré par les ferrailleurs : Réalisé.
- Mise en place de jardinières au carrefour du Martinet : Réalisé.

#### SIGNALISATION VERTICALE MOBILIER URBAIN

- Mise en place de poubelles supplémentaires : En cours > fin hiver.
- Mise en place de bornes de restriction d'accès > Différé.

#### INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

L'ensemble des nouveaux équipements prévus a été acquis par la commune, à savoir essentiellement :

- · 1 machine à tracer les stades,
- · 1 tondeuse auto-portée,
- 2 débroussailleuses
- remplacement d'un véhicule utilitaire.

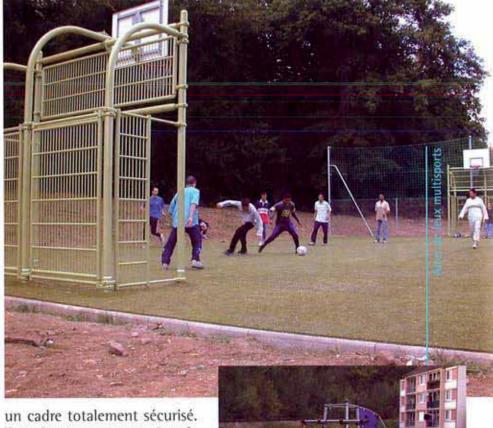
Le budget étant voté en mars 2003, nous devrons attendre le prochain numéro d'Offemont Réalités pour vous informer des travaux 2003.

# JEUX multisports

La dernière phase d'équipement de la commune en aires de jeux multisports est terminée.

En effet, après le quartier de l'Arsot, rue Jean Macé, le centre du village rue des Eygras (complexe sportif), c'est au tour du quartier des casernes de bénéficier d'un tel aménagement de qualité.

Ces trois équipements, de conception identique, permettent de pratiquer sur des plates-formes extérieures des activités diverses comme le football, le handball ou le basket-ball, mais laissent également toute liberté d'action aux jeunes utilisateurs dans



un cadre totalement sécurisé. Il est à noter que cette installation aura fait l'objet d'une attention particulière puisqu'elle bénéficie d'un revêtement de sol spécifique (gazon synthétique) : les activités y sont ainsi



pratiquées dans les meilleures conditions de confort sonore pour les riverains proches.

C'est grâce à une très bonne concertation entre les services municipaux et les représentants de locataires du quartier que ce projet a pu aboutir à une réalisation faisant l'unanimité. C'est dans le même esprit qu'ont été complétées les structures de jeux pour enfants existantes avec, entre autres, une table de ping pong d'extérieur.

# Coopération exemplaire avec les Anciens COMBATTANTS pour le NOUVEAU **MONUMENT** aux Morts

Nous savons ce que nous leur devons. Car s'ils sont morts pour la France, selon la formule consacrée, ils sont d'abord morts pour nous, pour que nous puissions aujourd'hui vivre, naturellement, dans un pays où l'exercice des libertés fondamentales nous est garanti.



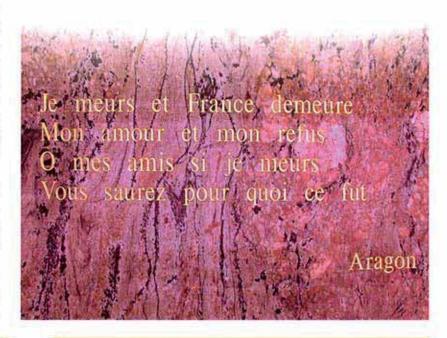
Honneur donc aux anciens combattants, à tous les anciens combattants : ceux qui, domiciliés dans la commune, sont morts dans les tranchées de 14-18, ont disparu dans les camps de 39-45. Mais aussi honneur aux Commandos, dont de nombreux hommes, venus du Maghreb, sont tombés dans les bois de l'Arsot et dans le canal du Martinet.

Désormais le nom de chacun est écrit sur le nouveau monument et notre mémoire les fait revivre à chaque appel des

Le choix de la nouvelle implantation permet d'interrompre la circulation pendant les cérémonies et de redonner, à ces instants, un sens en favorisant le silence et le recueillement nécessaires.

Ce projet s'est concrétisé au terme d'une coopération exemplaire avec les anciens combattants d'Offemont. Choix de l'emplacement, du matériau (un granit brésilien), du sens du monument (un mur), du fleurissement, de l'inscription portée sur le granit, tout a été décidé en commun entre élus et anciens combattants.

Et désormais, en se promenant, chacun peut mesurer l'étendue de sa dette, et se souvenir que les libertés qui nous paraissent si naturelles, ont cela d'extraordinaire et de terrible, qu'elles ont été payées de la vie d'hommes et de femmes courageux et généreux, et de la terrible douleur de ceux qui les aimaient.



# Un CIMETIÈRE qui MET EN VALEUR le patrimoi de la COMMUNE

Le respect des morts fonde une civilisation. Il honore les vivants. Dès 1995, nous avons entrepris la rénovation du cimetière : entretien rigoureux, propreté, relèvement des tombes abandonnées ont été nos premiers gestes.

Depuis deux ans, le

cimetière a véritablement changé. Dallage et réfection de l'enrobé des principales allées, création d'un espace ombragé par des cerisiers à fleurs et dédié aux personnes qui se sont faites incinérer, mise en valeur de la croix qui, située en haut du cimetière, passait totalement inaperçue, enfin restauration des plus belles tombes anciennes : trois d'entre elles ont déjà été rénovées. Cette année 2 pierres tombales datant du XIX° ont été remises en valeur, il s'agit des



stèles de « bonne sœur Eusèbe » et de « curé Roy » situées à droite en montant l'allée principale.

En outre, devant le cimetière, la très belle croix de St Nicolas, St Augustin, St Guérin – les avis divergent – a été mise en lumière.

Elle sera bientôt rejointe par la croix représentant une scène de la nativité – actuellement "cachée" aux Soiras.

A l'intérieur du cimetière, de la vigne vierge (ampélopsis) habillera bientôt les murs.

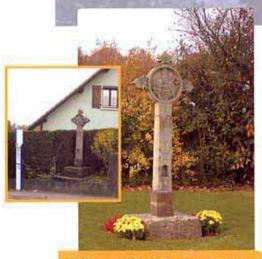
Un espace réservé à la dispersion anonyme des cendres va être créé autour de l'ancien monument aux morts d'Offemont, qui va être déplacé en haut du cimetière.

À terme, la volonté de la commune est d'agrandir le cimetière



dans la forêt, de l'autre côté de la route, et donc de supprimer le mur qui délimite le cimetière, côté route d'Éloie.

Le défi était donc de passer d'un cimetière très minéral, vieillot, à un cimetière aéré, fleuri, agrémenté d'espaces verts, mettant en valeur le patrimoine de la commune. Le pari est déjà gagné.



#### Un nouvel emplacement marqué d'une croix

La mise en valeur de la croix ancienne (1716) située initialement au niveau du carrefour de la rue A. Briand et de la rue des Eygras est d'abord un acte de préservation de nos monuments mais aussi un acte esthétique. Les richesses du patrimoine d'Offemont méritent d'être vues et bien vues. À l'automne, cette croix a été déplacée au niveau du rond point en bordure du cimetière. Impeccablement nettoyée elle s'intègre parfaitement à cette place qui aurait pu toujours avoir été la sienne.

RÉSULTATS très ENCOURAGEANTS pour le TUTORAT

Un test d'évaluation portant sur le savoir-lire a été réalisé en juin 2002 dans les différentes communes de Belfort-Nord. Ces résultats révèlent que la classe de CP de l'école élémentaire Jean Macé qui a bénéficié de l'action "tutorat", s'est classée en deuxième position après l'école de Cravanche et avant les autres écoles d'Offemont, Valdoie, Evette...

Ce résultat particulièrement encourageant est le fruit d'une action éducative appelée "tutorat" menée à l'initiative de notre municipalité.

Assurée par les étudiants de



première et deuxième année de Deug de l'université STG1 à Belfort, elle se déroule en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 45 à 17 h 30 dans les locaux de l'école élémentaire Jean Macé. Le tutorat est destiné aux élèves de CP qui présentent des capacités de travail mais peu d'encadrement familial.

Il a pour but:

- · d'enrayer l'échec scolaire en mettant en place un atelier de soutien scolaire individualisé
- · de faire travailler ces élèves et de les suivre jusqu'en 6°.

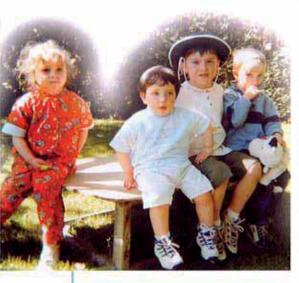
Suite au bilan de fin d'année, désormais un quart d'heure supplémentaire est consacré aux élèves pour parler de sujets d'actualités.

Les intervenants ont un rôle d'éducateurs : ils aident les enfants à acquérir l'habitude d'étudier régulièrement, dès la sortie de l'école et dans un climat de confiance.

Les progrès des élèves ont été remarqués en classe tant dans le comportement que dans les résultats. Une action éducative prometteuse à suivre...

### Métier: Assistante MATERNELLE

On disait autrefois nourrice, gardienne d'enfant... On parle aujourd'hui d'assistante maternelle.



Pour être assistante maternelle, il vous suffit de remplir les conditions suivantes:

#### L'AGRÉMENT

Une simple demande écrite d'agrément auprès du président du Conseil général, vous serez alors contactée par l'assistante sociale et la puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile (PMI) afin de mettre en œuvre la procédure d'agrément : motivations, enquête sociale... Un formulaire de demande est disponible auprès d'un centre de PMI ou de votre mairie.

UNE FORMATION EST ASSURÉE Par le Conseil général du Territoire de Belfort.

#### UN CONTRAT DE TRAVAIL

Un contrat de travail est établi entre les parents employeurs et l'assistante maternelle (horaires journaliers, dépassements exceptionnels, indemnisation en cas d'absence de l'enfant, congés payés, fournitures et repas).

#### UN SALAIRE GARANTI

Salaire brut minimum garanti à 2 heures 1/4 de Smic par jour de garde par enfant.



Pour les frais d'entretien de l'enfant, l'employeur verse une indemnité en espèce ou en nature (repas, changes, fournitures diverses). Cette indemnité est indépendante de votre salaire.

#### UNE COUVERTURE SOCIALE

L'employeur vous déclarera à l'URSSAF, vous bénéficiez d'une couverture sociale en fonction du nombre d'enfants gardés.

Pour la retraite du régime général, deux enfants gardés permettent de bénéficier de 4 trimestres de validation dans l'année.

Pour la retraite complémentaire IRCEM, il n'y a pas de condition de nombre d'enfants, son montant est proportionnel au salaire réel perçu et au nombre d'années effectuées.

#### UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS

Vous pouvez déduire de votre déclaration de revenus jusqu'à 3 heures de Smic par journée de garde et par enfant.

#### Être assistante maternelle dans le cadre d'un relais, qu'est-ce que cela apporte ?

Le soutien d'une professionnelle, c'est à dire : - compter sur une personne référente, disponible et à l'écoute - disposer d'une information sur le statut, les conditions de travail - travailler en lien avec d'autres assistantes maternelles et d'autres professionnelles de la petite enfance - bénéficier d'actions de formation - avoir la possibilité de rencontres et d'ateliers avec les enfants. Et pour en savoir encore plus n'hésitez pas à contacter :

Conseil général du Territoire de Belfort Secrétariat assistantes maternelles 03.84.90.90.64

Conseil général du Territoire de Belfort à Offemont Point accueil solidarité Nord Territoire Centre Jean Moulin 3, rue Renoir 03.84.90.19.25

> Conseil général du Territoire de Belfort à Offemont Consultation nourrisson PMI Édmond Miellet 03.84.26.04.79

# Repas, des AINES 2002:

C'est une lune de M.I.E.L...

...pour nos 145 Aînés qui se sont retrouvés ce vendredi 15 novembre, réunis autour d'une table ronde; ils ont pu échanger quelques souvenirs et apprécier cette belle vue sur la Miotte. Leurs pensées, étaient : « C'est beau, agréable, rien ne manque, on est gâté, c'est la perfection! En plus madame le maire va nous offrir une photo souvenir de cette super journée. »

Un couple à même demandé à ses enfants de regarder la télé le soir car ils étaient persuadés

qu'ils allaient « passer sur France 3 car c'est une salle pas comme les autres... »

Oui nos Aînés ont passé une excellente journée. Ils espèrent se retrouver pour un "thé dansant" et nous proposent même leur participation car pour eux, cela évitera la solitude et leur procurera sans aucun doute un moment de bonheur.

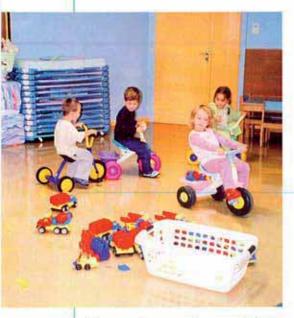
#### Merci à nos amis de l'IME

A noter que le repas des aînés a eu des effets inter générations bénéfiques puisque des enfants de l'institut médico éducatif (IME) et du centre d'aide par le travail (CAT) de Roppe ont assuré la confection des menus. Ils y ont mis tout leur cœur pour réaliser une décoration personnalisée. Pour les remercier, le

CCAS les a reçus, accompagnés de leurs éducateurs, pour une sortie goûter à la MIEL très appréciée.



#### RENTRÉE SCOLAIRE 2002



#### Ça roule pour la rentrée à l'école maternelle

Roulez, roulez petit train, roulez... La rentrée des classes s'est déroulée dans une ambiance sereine. Les enfants déjà bien disciplinés retrouvraient ou découvraient leurs classes rutilantes et remarquablement rangées.

Les employés municipaux avaient œuvré énergiquement pendant toutes les vacances pour permettre à tous ces petits écoliers de bien démarrer l'année.

#### FÊTE du quartier de L'ARSOT



Le 26 Mai 2002 fut un jour tout particulier pour le quartier Arsot /

#### Ganghoffer.

En effet, c'est par ce beau dimanche ensoleillé que fut organisée par le comité des



fêtes de la CLÉ la première fête du quartier. Après une matinée consacrée à l'installation des différents stands, la fête commença dès 14 h 00. Au début de l'après-midi, le public, principalement composé des mamans et de leurs enfants, s'en donna à cœur joie aux stands de jeux, et les enfants participèrent au concours de maquillage récompensant l'enfant le mieux maquillé. C'est vers le milieu de l'après midi que le pic de fréquentation fut atteint, le public en nombre, venant parfois de Belfort, déambulant sur le stade, vaquant d'un stand à l'autre, profita pleinement des activités proposées. Les animations se déroulant sur la scène furent notamment très appréciées. Ainsi le public put découvrir, entre autres, les chorégraphies des danseurs de hip-hop, ainsi que des groupes musicaux, notamment le jeune chanteur Hakim qui mit une bonne ambiance en interprétant un répertoire dans un style plutôt oriental : rai, chaoui... . La journée se déroula bien, et fut une formidable occasion de réunir tous les habitants du quartier dans une ambiance festive et familiale.



#### MARCHE du CANTON 2002

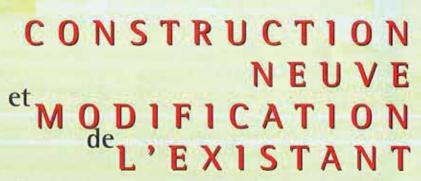
Prés de 450 marcheurs pour la marche du canton 2002

Le soleil était présent ce 15 septembre entre amis ou en famille pour tout ceux qui aiment marcher ensemble. La marche du canton 2002 nous entraînait à la découverte de sentiers variés pour deux boucles au choix de 8 ou 14 km accessibles à petits et grands.

Idéale pour s'immerger dans notre patrimoine local, la promenade alternait chemins ombragés et clairières encore vertes. Le petit passage sur la crête de la Miotte offrait un panorama superbe sur la ville d'Offemont. L'organisation irréprochable de la marche du canton est aussi l'occasion d'une collaboration intercommunale exemplaire. Les bénévoles ont clôturé cette journée comme il se doit. Rendezvous est pris pour 2003, ce sera le 14 septembre.



Urbanisme / Droit des Sols



Documents et autorisations nécessaires

Le Guide

Mairie d'Offemont 96, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT Tél. 03 84 26 01 49 contact@mairie-offemont.fr

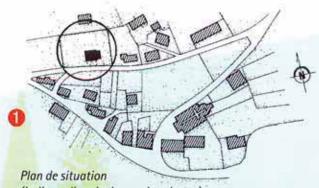
TYPE DE DEMANDE	UTILISATION DE LA DEMANDE	À FOURNIR				
		PLAN DE SITUATION	PLAN DE MASSE	PLAN DI FAÇADE ET VOLE PAYSAG		
		voir schémas P.4	voir schémas P.4	voir schéma P.4		
Demande d'aligne- ment ou d'autorisa- tion de voirie		1	1			
Demande de certificat	TYPE A • Demande d'informations générales sur le terrain	1	1	2		
d'urbanisme	TYPE B • Demande de faisabilité en vue de réaliser une opération déterminée	/	1	6		
Demande de permis de construire	Construction à usage d'habitation ou non, même dépourvue de fondations	/	1	1		
Demande de permis	Modifications apportées au contenu d'un permis de construi- re antérieurement délivré					
de construire modificatif	<ul> <li>Modifications apportées à un projet faisant l'objet d'une demande de permis de construire en cours d'instruction</li> </ul>					
Renseignements d'urbanisme	Mutation d'un immeuble bâti ou non bâti sans modification de son état	1	1	P		
Déclaration de travaux	Modifications de toiture, vitrines, devantures, ouvertures de fenêtre(s)	1	1	1		
exemptés de permis de construire	<ul> <li>Poteaux ou pylônes de plus de 12 mètres de hauteur, murs de plus de 2 mètres de hauteur</li> <li>Piscines non couvertes</li> </ul>					
ou	<ul> <li>Adjonction d'une construction d'une superficie ne dépassant pas 20 m² de SHOB et prévues sur un terrain supportant déjà un bâtiment</li> </ul>					
Déclaration de clôture	<ul> <li>Les habitations légères de loisirs (constructions sans fondations, démontables ou transportables destinées à une occupation temporaire, et implantées exclusivement dans un cadre collectif) de moins de 35 m²</li> <li>Les clôtures</li> </ul>			1		
Demande de permis de démolir	<ul> <li>Dans les secteurs sauvegardés et les périmètres de restauration immobilière</li> <li>Dans les zones auxquelles s'appliquent les dispositions de la loi de 1913 sur les monuments historiques et de la loi de 1930 modifiée relative à la protection des monuments naturels et des sites</li> </ul>	,	1			
	Dans les zones délimitées par un PLU* rendu public ou approuvé     Pour les immeubles ou parties d'immeubles inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques     *Plan Local d'Urbanisme (ex POS)					

AUTRES DOCUMENTS NÉCESSAIRES	NOMBRE
	d'ex. À fournir
néant	1
néant	4
Nature et affectation de la future construction et des surfaces hors œuvre	4
Dans le cas d'un changement d'affectation de bâtiment existant ou dans le cas de travaux portant sur un bâtiment existant et ne modifiant pas l'aspect extérieur de ce bâtiment, fournir le plan des travaux et la superficie de plancher concernée en SHOB et SHON.  Certains cas particuliers nécessitent un complément de pièces	4
Plans et documents graphiques cotés mettant en évidence les objets de la modification - Toutes ces pièces devront porter le cachet et la signature de l'auteur du projet et du demandeur En cas de dépassement du plafond légal de densité, joindre aussi :  1 la déclaration de la valeur au m² du terrain "nu et libre"  2 des extraits de la matrice cadastrale et du plan cadastral du terrain	4
néant	4
S'il s'agit d'une clôture, joindre un croquis de la clôture projetée	4

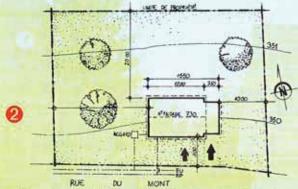
#### Documents graphiques fondamentaux...

Avant de déposer en mairie vote demande de permis de construire (le formulaire PC 157),

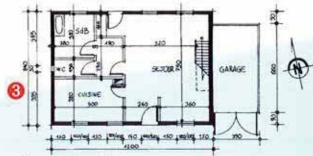
PENSEZ À JOINDRE LES 5 PIÈCES CI-DESSOUS.



(Indiquer l'angle de vue des photos)



Plan de masse (Indiquer l'angle de vue des photos)



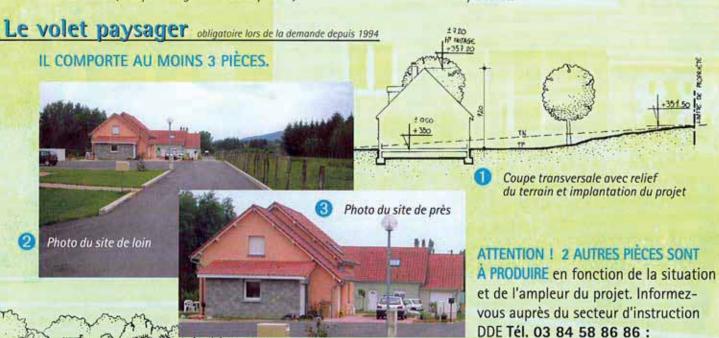
Vues en plan cotées



Plan des façades



Vues en coupe cotées



#### 1 UNE NOTICE EXPLICATIVE

permettant d'apprécier l'impact visuel du projet qui devra

- décrire l'ENVIRONNEMENT bâti ou non bâti (notamment en matière de couleurs, matériaux et végétation)
- exposer les dispositions prévues pour assurer l'INSERTION du projet dans le site.

#### UN OU DEUX DOCUMENTS GRAPHIQUES

(perspective ou élévation du projet)

# Histoire d'un PASSEPORT éco-CITOYEN

Le passeport éco-citoyen est un document réalisé sous forme d'un livret destiné aux élèves des trois écoles élémentaires d'Offemont.

Il a pour objectif de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement par différents thèmes abordés : respect d'autrui, eau, environnement forestier, déchets, et sensibilisation aux animaux. Pour le compléter, les élèves peuvent se faire aider de leur entourage (enseignants, parents, frères ou sœurs).

Ce passeport éco-citoyen est également l'occasion de participer à des manifestations spécifiques : visite du pavillon des sciences à Montbéliard, de la SPA à Belfort... ou de réception d'employés de la CAB pour apprendre à trier les déchets.

Après avoir fait prendre conscience aux élèves des conséquences de leur comportement par rapport à l'environnement, un questionnaire ludique a été établi pour tester leurs connaissances.

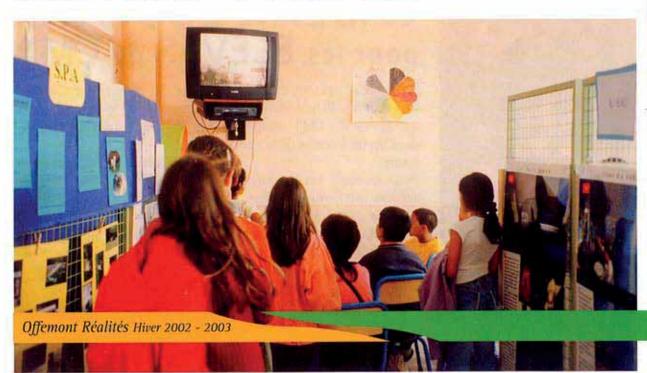
Les élèves de l'école Jean Macé pourront mettre leur savoir en pratique en fabriquant des pancartes aux entrées d'Offemont pour une campagne de sensibilisation à la propreté. Une rencontre est prévue en juin 2003 rassemblant les trois écoles pour participer à un grand

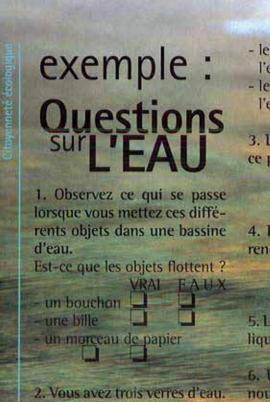
de l'oie. C'est à cette occasion que le diplôme écocitoyen leur sera attribué.

Ce passeport a pu être réalisé grâce au concours de nombreux partenaires : la CLÉ d'Offemont, les écoles d'Offemont (Martinet, Jean Macé, Centre), la CAB, la SPA, l'ONF et la mairie.

Testez vos connaissances, vous aussi, au travers d'un exemple du questionnaire inclus dans le passeport,

Les réponses vous seront données dans le prochain Offemont Réalités.





Dans le premier, vous versez une cuillère d'huile, dans le second une cuillère de vinaigre, dans le troisième du sirop.

- l'huile se mélange-t-elle à

l'eau ?

VRAI FAUX

- le vinaigre se mélange-t-il à l'eau ?	8. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on prend une
- le sirop se mélange-t-il à	douche?
l'eau ?	- 20 litres
Can de la canada de	- 60 litres
3. L'eau est-elle une ressour-	
	- 100 litres
ce pour vivre ?	
VRAI FAUX	9. Quelle est la consommation
	d'eau lorsqu'on prend un
	bain ?
4. L'eau est-elle une énergie	- 100 litres
renouvelable ?	- 180 litres
VRAL FAUX	- 300 litres 🔲
VRAI FAUX	
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	The second secon
	to Quelle est la consommation
5. L'eau pout, elle être colide ou	10. Quelle est la consommation
5. L'eau peut-elle être solide ou	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle
5. L'eau peut-elle être solide ou liquide ? VRAL FAUX	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ?
liquide ? VRAI FAUX	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres
liquide ? VRAI FAUX  6. Une eau polluée peut-elle	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade ?	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade ?	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres - 50 litres
liquide ? VRAI FAUX  6. Une eau polluée peut-elle	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade ?	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres - 50 litres
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade ?  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres - 50 litres  11. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on lave sa voitu-
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade ?	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres - 50 litres  11. Quelle est la consommation
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade?  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX  7. L'eau non potable peut-elle	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres - 50 litres  11. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on lave sa voiture au tuyau d'arrosage ? - 100 litres
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade?  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX  7. L'eau non potable peut-elle	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ?  - 10 litres - 30 litres - 50 litres  11. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on lave sa voiture au tuyau d'arrosage ? - 100 litres - 200 litres
6. Une eau polluée peut-elle nous rendre malade?  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX  VRAI FAUX  7. L'eau non potable peut-elle	d'eau lorsqu'on fait la vaisselle avec le lave-vaisselle ? - 10 litres - 30 litres - 50 litres  11. Quelle est la consommation d'eau lorsqu'on lave sa voiture au tuyau d'arrosage ? - 100 litres



## CADEAU ÉDUCATIF pour les ÉLEVES de CM1

Les années passent et la distribution des dictionnaires pour les élèves de CM1 continue dans les trois écoles de la commune.

Pour recevoir cette nouvelle version du Larousse 2003, il suffisait de trouver les bonnes définitions de mots écrits sur le tableau, comme, par exemple, celle du mot "poubelle": - est-ce un récipient où l'on jette des ordures ménagères ?
- est-ce le nom d'un préfet de la Seine qui en a imposé l'u-sage ?

Il fallait bien sûr répondre que les deux définitions étaient exactes et les sceptiques pouvaient vérifier sans tarder dans le fameux dictionnaire...

Chaque élève est reparti très fier de ce cadeau éducatif.



Environ 400 personnes ont participé au défilé qui s'est élancé du rond point

d'Halloween.

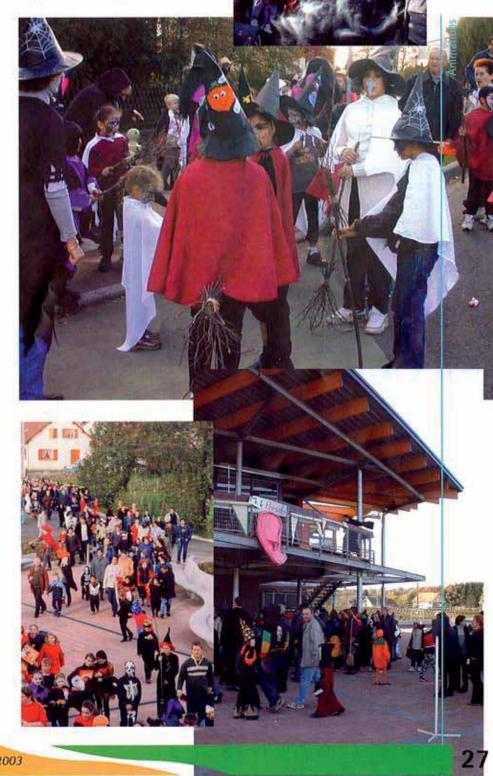
en direction de la MIEL par la piste cyclable.

Dés le départ, la question était dans toutes les bouches « l'avez vous vu ? ».

La MIEL accueillait sa toute première foule pour un spectacle théâtral donné depuis le balcon. Après une collation offerte à tous, les spectateurs ont pris place face à l'entrée principale.

L'équipe d'animation, décors et costumes à l'appui, a procédé, au travers d'un scénario original créé pour l'occasion: "le Tribunal fou", au jugement de celui que tout le monde cherchait: « mais qui était donc le coupable des méfaits commis au rond point depuis des années? »

C'était "l'oreille", bien sûr, qui a finalement été découverte et... brûlée séance tenante.



Salon Sacresere

## Plus de 1000 VISITEURS Pour le SALESUCRÉ





Organisé pour la première fois à la MIEL, le salon Salésucré 2002, a offert à ses nombreux visiteurs des décors de fête alliant

subtilement le plaisir des yeux à celui du goût. Les huit tables spécialement décorées évoquaient les événements de l'année. Démonstration était faite que bien décorer une table n'est pas une question de coût

si on utilise astucieusement les objets courants en les détournant de leur utilité première. Comme si elles étaient prêtes pour un grand festin, les longues tables du Salésucré étaient délicieusement garnies. Animés par le plaisir de partager leur savoir faire, les généreux bénévoles, souvent Offemontois, ont dévoilé leurs secrets culinaires de 10 h 00 à 18 h 00 sans interruption. Fournis parfois par les commerçants locaux, la palette de gourmandises





était impressionnante. Miches surprise et flammenküche, côtoyaient les pâtisseries méditerranéennes incitant les papilles des gourmands à passer du salé... au sucré.















28



Deux fois par semaine, un miracle se produit : ce que nous déposons devant notre porte disparaît de notre vue. Quand des monstres nous encombrent, un simple coup de fil et ces monstres sont enlevés...

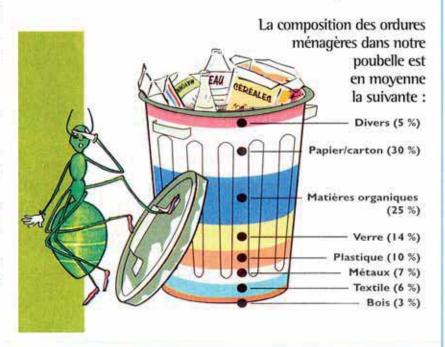
Pour qu'un tel phénomène se produise, une organisation fort complexe doit être mise en place. C'est ce que va essayer de vous décrire cet article, basé sur un rapport émis par la préfecture du Territoire de Belfort en septembre 2001.

#### Quantité de déchets produite

D'abord quelques chiffres sur la quantité de déchets, qu'en quelque sorte nous produisons. Chaque personne du Territoire de Belfort a « produit » en 2000 environ 439 kg de déchet.

Cette quantité était de 427,5 kg en 1998 et se répartissait de la façon suivante :

TYPE	Poids par habitant par an en 1998 (kg/an/habitant)
Ordures ménagères	331
Déchets encombrants "monstres"	35
Déchets valorisés issus du tri sélecti	f:
Verre	27
Ferraille	14
Gravats	11
Papiers et Cartons	6
Déchets verts	2
Plastique	1
Huile moteur	0,5
Total	427,5



Les services municipaux et les entreprises de ramassage et de traitement des déchets ménagers implantées sur le Territoire de Belfort, ramassent les déchets d'une population de 162324 habitants, soit un peu plus que la population du département (143000 ha). En 2000, 71960 tonnes de déchets ont été traitées.

En prenant une masse volumique de 500 kg/m³, ce poids de déchets représente un volume correspondant à une épaisseur de 4 m répartie sur 36 ha.

La masse de déchets ramassés a augmenté de 50% entre 92 et 2000 alors que la quantité par habitant et par an a augmenté de 26%. La différence provient de l'augmentation de la population concernée par la collecte.

À ces déchets dits « ménagers » s'ajoutent les déchets industriels récapitulés dans le tableau suivant :

tabicau survant .			
TYPE DE DÉCHETS	QUANTITÉ ANNUELLE (tonne/an)	QUANTITÉ RAME- NÉE AU NOMBRE D'HABITANT (kg/an/ha) (base 140000 ha)	
Activités de soins sans risque infectieux	1000	7	
Activités de soin à risque infectieux	150	1	
Matières de vidange	3000	21	
Activité industrielle ou artisanale sans risque toxique (fraction non valorisée)	26100	183	
Bâtiment travaux publics	250000	1748	

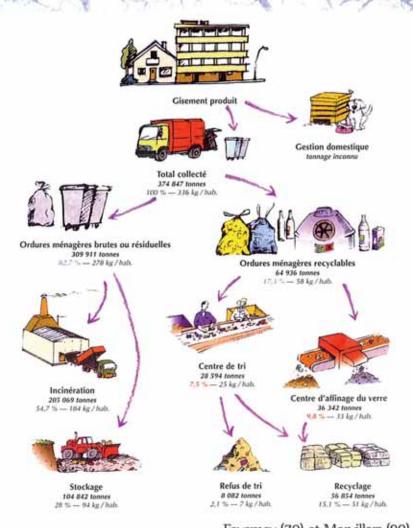
#### Traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères permet de réduire de 2/3 la quantité des déchets à stocker. Il s'effectue selon le schéma ci-dessus (Quantités globales issues des données statistiques de la Franche-Comté)

Les déchets provenant du Territoire de Belfort sont traités par :

- L'usine d'incinération des ordures ménagères de Bourogne, mise en service début 2002,
- 9 centres de stockage dont les plus importants se situent à Cubry (25), Courcelles Ferrière (25) et Vaire-Puset (70).

Beaucoup de centres de stockage vont fermer en 2002. Des autorisations d'ouverture ont été demandées pour les sites de



Favemey (70) et Morvillars (90). L'usine d'incinération de Bourogne n'absorbe qu'une partie des déchets qui ne pourront plus être stockés dans les sites devant être fermés. Un centre de stockage dit "de classe 2" devra rapidement être ouvert pour assurer une gestion complète des déchets provenant du Territoire de Belfort.

Il existe aussi dans beaucoup de villages, des décharges dites "brutes" exploitées par les muni-cipalités ou laissées par elles à la disposition des administrés.

Il est nécessaire de résorber ces décharges car :

- Elles génèrent des nuisances plus ou moins importantes.
- Leur exploitation est illégale suite à la circulaire du 20 février

1989 et freine le développement des outils respectueux de la réglementation.

• Leurs nuisances entachent la filière « stockage » d'une image négative alors que les filières respectant la réglementation protègent mieux l'environnement. Fin 2001, 11 décharges de ce type subsistaient encore dont une à Offemont, réservée aux services municipaux et qui a été

Parmi tous les sites de stockages existants sur le territoire (ouverts ou fermés), 19 sont considérés à risque global fort et doivent faire l'objet d'une étude avant de proposer les travaux à réaliser. 40 sites sont classés en risque global moyen (étude plus légère à réaliser) et 63 à risque global faible.

#### PERSPECTIVES

fermée en 2002.

La diminution de la quantité de déchets devant être stockés nécessite, soit une réduction de la quantité produite, soit un recyclage plus important des déchets produits.

29% des déchets sont recyclés alors que la circulaire ministérielle du 28 avril 98 demande qu'à terme 50% des déchets soient recyclés. Des mesures devront donc être mises en œuvre pour y remédier.

Le recyclage des déchets ne peut se faire facilement que s'il y a, à la source, un tri. C'est donc dans ce sens que des mesures pourraient être mises en place.

En prenant comme base la composition moyenne des ordures ménagères, la quantité de produits pouvant être recyclés pourrait être celle du tableau ci-dessus.

	QUANTITÉ MISE DANS LES POUBELLES Kg/ha/an Base 1998	QUANTITÉ RÉCOLTEE EN TRI SELECTIF DANS LE TERRITOIRE Kgha/an Base 1998	QUANTITÉ RÉCOLTEE EN TRI SELECTIF À OFFEMONT Kgha/an 2000	QUANTITÉ RÉCOLTÉE EN TRI SÉLECTIF À OFFEMONT Kg/ha/an les 3 premiers trimestres 2002	POTENTIEL ESTIME DE TRI SELECTIF Kg/ha/an
Papier carton	99	6	15	19	91
Verre	46	27	24	24	47
Plastique	33	1	1,5	1,6	40
Total	179	34	41	44,6	178

Un effort important peut donc être réalisé au niveau des collectes sélectives (déchetteries et points d'apport volontaires) dont la quantité annuelle de déchets collectés pourrait passer de 8000 à 13000 tonnes (passage de 55 à 90 kg par habitant et par an). Une quantité de 180 et même de 215 kg par an et par habitant pourrait être envisagée. Parmi les actions qui pourraient faire augmenter la quantité des déchets triés, donc facilement recyclables, on peut citer :

- La collecte au porte-à-porte ou la densification des points d'apport volontaire.
- L'augmentation du nombre de déchetteries ainsi que leur capacité à accueillir un plus grand nombre de types de déchets, en particulier les déchets toxiques des ménages.
- Le compostage des déchets verts par la mise en service de compostières au niveau départemental ou la vente à prix réduit de composteurs individuels.
- Des centres de tri pour les déchets industriels non toxiques.
   Enfin une réduction de la quantité de déchets produits peut être envisagée. Il s'agit de promouvoir l'utilisation de biens et de produits recyclables ou réutilisables, moins toxiques et moins générateurs de déchets d'emballage. C'est à la fois un choix indi-

viduel (manifestation de la demande) et un choix de société.

#### Une action à la portée de tous : le renforcement de la collecte sélective

Sans attendre la mise en place de toutes ces installations, il est de la responsabilité de chacun d'augmenter sa propre quantité de déchets triés et déposés dans les containers existants.

Tout effort réalisé ne pourra que diminuer la taxe sur les ordures ménagères et évitera de saturer les centres de stockage.

À Offemont, il existe 6 points de ramassage sélectif complet (papier, verre, plastique) situés respectivement :

rue Renoir, rue Miellet, au parking de la poste, rue Jean Moulin, rue des Maquisards, rue sous la Miotte.

3 points complémentaires de collecte du verre situés :

sur le parking du supermarché Coccinelle, route d'Éloie près du cimetière, à côté du container à déchets verts et sur le parking rue du Ballon.

1 point de collecte des huiles usagées situé route d'Éloie près du cimetière, à côté du conteneur à déchets verts. Un effort particulier pourrait être fait pour le tri sélectif du papier qui pose moins de problèmes que le tri des plastiques.

#### Quelques règles :

Pour les journaux, enlever les emballages plastiques. Ne sont pas récupérés, les emballages salis au contact des aliments ou d'autres produits. Pour les plastiques, seules les bouteilles n'ayant pas contenu des produits gras (huile végétale) ou toxique, peuvent être récupérées.

Le recyclage permet aussi d'économiser des matières premières et de l'énergie. Le tableau ci-contre force la réflexion. Enfin, une réduction de la quantité de déchets produit peut être tout à fait envisagée. Il s'agit de promouvoir l'utilisation de biens et de

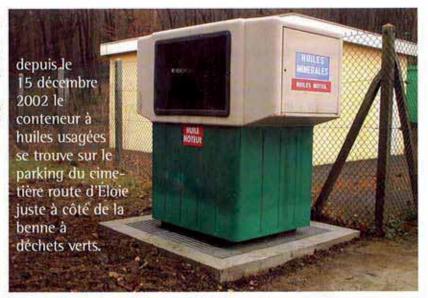
produits recyclables ou réutilisables, moins toxiques et moins générateurs de déchets d'emballage. C'est à la fois un choix individuel et un choix de société.

UNE TONNE DE	ECONOMIE EN MATIÈRE PREMIÈRE	ECONOMIE EN ÉNERGIE - CONSOMMATION DE 4 PERSONNES PENDANT :
Bouteilles plastique	700kg de pétrole	un an
Papier/carton	4 tonnes de bois 23 m³ d'eau	un mois
Verre	660 kg de silice 1 m³ d'eau	2 semaines



### Déplacement du CONTENEUR récupération d'huile







Aujourd'hui pour le bonheur de tous, les fleurs s'affichent de plus en plus aux regards des passants et des habitants d'Offemont. Elles apparaissent aux fenêtres et aux balcons, elles descendent dans la rue et s'épanouissent sur les trottoirs et massifs.

Le jury communal a effectué son passage au cours de la première semaine du mois d'août pour établir le palmarès des maisons, fenêtres, balcons, et établissements fleuris.

Voici le résultat du concours communal et de celui de l'Office HLM.

### Concours communal 2002

Pavillons: M. BONNET Roger, 80 rue Aristide Briand M. BOILLETOT Alain, 2 voie Saturne M. BRACONNIER Jean, 10 voie Saturne M. FERRY André. 3 rue Romaine M. MERMET Michel, 3 rue des Cerisiers M<sup>me</sup> MERMET Denise. 5 rue Paul Cézanne Balcons ou Fenêtres : Mne DORNE Chantal, 20 rue Edmond Miellet M. KHENNAOUI Mohammed, 32 rue Edmond Miellet M™ KOLOMYTZEFF Marie-Odile, 35 Les Près de l'Etang M. MONTCHABLON Michel, 4F rue Aristide Briand Mme ZUSATZ Thérèse, 19 rue Edmond Miellet M<sup>mc</sup> BOUDJADJA. 21 rue Edmond Miellet Industries et Commerces : Le restaurant le Sabot d'Annie,

#### Concours OPDHLM 2002 Pavillons:

M. BRACONNIER, 10 voie Saturne M<sup>me</sup> KOLOMYTZEFF 35 Près de l'Etang Mme LAHMADI Aissa 34 rue des Commandos d'Afrique M. FERRY André 3 rue Romaine Mmc MERMET Denise 5 rue Paul Cezanna Mme SOLER Astrid 6 voie Junon Balcons ou Fenêtres : M<sup>me</sup> BOUDJAJA 21 rue Miellet M<sup>rre</sup> DORNE 20 rue Miellet M. DOULET 1 rue Debrot Abords d'Immeubles : M. MODESTE Paul 4 voie Cybèle

Félicitations à tous les lauréats, sans oublier nos employés communaux chargés du fleurissement. Merci à toutes et à tous. Continuez et faites d'Offemont une ville fleurie où il fait bon se promener.





rue Aristide Briand

## SERVICES DE services ADMINISTRATIFS

Les Offemontoises et Offemontois connaissent sans doute les visages des personnes composant le service administratif de la mairie, mais peut-être pas les tâches qu'elles sont appelées accomplir dans leur travail au quotidien.

Hélène BEY: directeur général des services Hélène instruit dossiers

traités par le maire et l'équipe municipale.

Elle est chargée de l'exécution des décisions prises sous l'autorité du maire et de la liaison entre l'administration communale et les différents services publics (État, collectivités locales...).

Remplace Nathalie Haegelen qui prend soin de sa petite Julia. Nassima vient en appui des



le suivi des dossiers dont ils ont la charge (affaires scolaires, animation, communication...).

Elle fait également partie de la commission communication pour laquelle elle recueille l'information destinée à Offemont Réalités (rédaction et saisie de documents, recherche d'informations....). Elle assure le suivi du calendrier des événements de la commune qui est communiqué aux journalistes. Elle confectionne une revue de presse à partir des articles publiés dans la presse locale.

À chaque conseil municipal, Nassima rédige le compte rendu; puis chaque trimestre, elle élabore le recueil des actes administratifs pour les abonnés. Elle planifie les différentes formations pour les élus et le personnel.

Elle prépare les élections avec Marie-Paule (préparation des bureaux de vote, préparation des feuilles de dépouillement et rédaction des procès-verbaux). Elle seconde le service comptabilité (saisie des factures, des bulletins de payes...).



#### Alida GALMICHE:

Au secrétariat depuis 25 ans. Alida assure le traitement de l'ensemble des opérations comptables

de la commune : préparation budgétaire selon les préconisations du maire, comptabilité journalière, suivi des factures, des recettes et des emprunts.

Elle s'occupe de la facturation du service périscolaire (garderie, études surveillées, restauration scolaire) et également des factures diverses (eau, ordures ménagères, téléphone).

Alida tient l'actif de la commune (immobilisations...) et gère les sinistres auprès de la compagnie d'assurance.

Elle est régisseur des recettes pour la location de la Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs (MIEL).

Elle est chargée également du suivi des dossiers du personnel de la mairie (congés, payes, formation...).



Marie-Paule
MOLINA.BEL:
32 ans de service (a travaillé sous la responsabilité de 3 maires différents: M. Chateaudon –



M. Tritter - Mme Bouvier),

Marie-Paule assume l'ensemble des tâches dévolues à l'état civil : mariages, décès, reconnaissances, rédaction de les actes, exécution des tables annuelles et décennales (il s'agit du récapitulatif des actes de l'année et des 10 dernières années).

Elle effectue la saisie informatique de tout le secrétariat de madame le maire et des adjoints. Il s'agit en l'occurrence des lettres, des convocations, des invitations, des délibérations du conseil municipal et du centre communal d'action sociale, des arrêtés du maire...

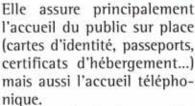
Elle suit les concessions du cimetière : gestion des démarches pour l'achat des tombes et des renouvellements des concessions existantes.

Marie-Paule s'occupe également de la mise à jour des listes électorales pour l'ensemble des élections : politiques, prud'homales, baux ruraux, chambre des métiers. Dans ce cadre, elle assure les nouvelles inscriptions et les radiations de certains électeurs ne vivant plus sur la com-

mune ou qui sont décédés.

#### Josiane BOUERY: 12 ans de service.C'es

12 ans de service.C'est le « sourire » de la mairie.



Josiane gère également l'agenda de madame le maire, le secrétariat des adjoints et des services techniques. Les questions pratiques relatives à l'Urbanisme font partie de son domaine de compétences (demande de travaux, permis de construire...) et elle assure dans ce cadre la saisie informatique des courriers du responsable technique.

Elle pilote le parc informatique de la Mairie au travers d'une mission d'interlocutrice unique vis à vis du SIAGEP qui en assure le support.

Elle coordonne les dossiers avec l'adjoint au CCAS concernant les dossiers du Secours Populaire ainsi que la préparation des listes des repas et des colis des aînés. Comme vous pouvez le constater au travers de la synthèse cidessus, les missions du service administratif de la mairie sont aussi nombreuses que variées. Elles nécessitent des compétences multiples que nos employées assurent dans une parfaite complémentarité.

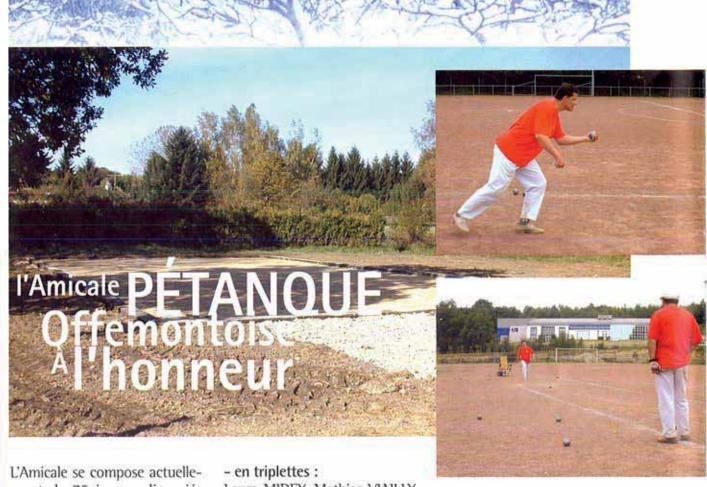
L'ensemble du personnel est à disposition du public aux heures et jours suivants :

> Du lundi au vendredi de 8 h 00 – 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 Le samedi matin : de 8 h 30 à 12 h 00



Le prochain Offemont-Réalités sera l'occasion de faire connaissance avec les services techniques.

Photos E. Debraize



L'Amicale se compose actuellement de 75 joueurs licenciés dont 35 jeunes répartis en trois catégories : juniors, cadets, minimes. Les résultats de l'année 2002 sont très prometteurs concernant la progression des jeunes ainsi que celle des seniors féminines.

En effet, les seniors se sont qualifiés pour les quarts de finale régionales comptant pour la coupe de France des clubs, qui se dérouleront à Châlon-sur-Saône en 2003. Cela représente les 32° de finale au niveau national (856 clubs pré-qualifiés).

Chez les cadets, les trois championnats départementaux tête-à-tête, doublettes et triplettes ont été remportés par des joueurs du club d'Offemont:

- en tête-à-tête :

Laura MIDEY

- en doublettes :

Laura MIDEY et Christopher RIETH Laura MIDEY, Mathias VIAILLY et Michaël RIETH.

Chez les seniors masculins : Hamadi HAMADI et André HUGAND sont vice-champions en doublette de jeu provençal (ligue de Franche-Comté).

Concernant les seniors féminines, Johanna BOYDENS du club d'Offemont et Ludivine D'ISI-DORO de Giromagny sont championnes départementales en doublette, vice-championnes en doublette de la ligue de Franche-Comté et ont participé au 16° de finale du championnat de France en doublette féminine (voir photo).



Toutes nos félicitations à ces jeunes à qui nous souhaitons une réussite totale pour l'année 2003

Il est à noter que la municipalité a souhaité assurer dans les meilleures conditions possible la continuité des activités de la Pétanque offemontoise. En effet, suite à la création du parking de la MIEL, l'aire de jeu utilisée jusqu'à présent a du être supprimée. Un terrain provisoire a donc été aménagé rue de l'Étang. Il sera utilisé en attendant la réalisation d'une structure définitive qui sera prise en compte dans le projet d'aménagement des installations sportives communales supplémentai-

Cette installation demeure bien entendu, comme la précédente, libre d'accès pour toutes les personnes désirant pratiquer ce sport de manière ludique. MOTS FLÉCHÉS de Claude Augé

Entourerai de petits soins Dans les noms	₽ I	Qualité d'un pont, monnaie du pouvoir	¥	Un jeu sur le boulodrome	¥	Action de peindre un mur extérieur	Ŧ	Contrôles des noms, adresses	Ģ.	C'est le sport où Moresmo	¥	Marteau enclu- me ou étrier? Fut, avec	¥.
Fontaine : Themin des		Noueras avec nœuds pour l'écrire		Registre du commerce		Biseau avec le É escamoté		Négatif et pourtant venu		excelle		Fut, avec J.L. Barrault directrice d'un théâtre	
-		÷		-		*		*				*	
la propriété réapparue	÷									Dernières Caubépines	·		
Association sportive, culturelle										lls brillent			
÷				Indice de pellicule	÷			Dans le nom d'un beignet		V			
				Début de giratoire				d'un beignet souffé ou religieuse					
Elan au Canada Caractère Fimprimerie penché a droite	4							Sport motocycliste sur tous terrains	÷				
-6-								Porte de sortie	*				
De gauche droite, baie nippone	<b>&gt;</b>			On le dit		Mouvement feministe créé en 1968				Plante textile	Début et fin de Debrot	+	
le remplace un rgane enlevé en tout ou partie				au cheval et il tire		Supposition	5			à fleurs bleues	Fusil en compate		
-3+				-		+		Rivière d'Alsace	de	÷		Paroles, actions qui blessent	Un tel chev n'est poin aligne en course
(14472)		José	<u></u>		À la mode	÷		Forci en désordre	÷			v	¥
Rien		Signe d'altération en musique			Élimine le petit lait du caillé			Idem pour garer					
9		₩	Voyelle doublés	·b·	V	Transformateur (Familier)	-(r-	y					
			Marque la jole, la douleur			Hurles en désordre							
Ces sites ont fait	Deux voyelles de Cézanne	÷	. 4	Se suivent dans Ganghoffer	<b>&gt;</b>	+	En rajoute et coordonne	>		Égouttoirs en caves	-0-		
ont fait l'objet de fouilles	Dans le nom d'une côte ; cuite			Cime emmêlée			Dans le ciel, grande ou petite			État de l'Arabie			
-5-	*			*			4						
Voyelles de l'Arsot par la droite	de.		Atoli français en Polynésie	÷			11	-			Fin de scène	÷	
Qualité des nouvelles roles urbaines			Sûr pas sur								Autre moi	1	
4			¥								*		Personnel ou début de sentier
Énervis	÷ .							Oběissants, posés,	-1-				+
Supports de balles au golf								non turbulents					
1)-				De droite à gauche, cause du tort	÷				Dans le nom d'un roman de V. Eco	4			

## OFFEMONT et ses NOMS de LIEUX

L'activité artisanale

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Offemont a connu une vie différente de celle des villages uniquement ruraux. La proximité de Belfort ouvrait des débouchés à sa production agricole, favorisait le commerce et offrait du travail aux artisans qui étaient nombreux sur le territoire communal. La forge, en 1667, employait une quinzaine d'ouvriers métallurgistes. Mais il faut ajouter à ce chiffre les nombreux bûcherons, charbonniers, transporteurs qui approvisionnaient la forge en fonte venant du fourneau de Belfort en bois et qui emportaient sa production. Un certain nombre d'ouvriers était aussi employé à l'entretien des bâtiments, des canaux, des écluses qui permettaient de maintenir la forge en bon état de fonctionnement.

C'est vers 1640 que le Comte de La Suze tente d'introduire la métallurgie dans notre secteur mais cette première tentative sera un échec proshe de la ville de Belfort, des forges au dessous de l'étang Doffemont où elles sont encore, mais sy mal comprises et basties " (1) qu'elles entraînèrent la ruine de leurs exploitants. Lorsqu'en 1659 Louis XIV fait une donation, très importante, au cardinal de Mazarin, des terres nouvellement acquises en Alsace (traité de Wesphalie), le comté de Belfort et ses installations métallurgiques en font partie. La famille Mazarin gardera ses possessions jusqu'à la révolution et sachant profiter de conditions favorables à la métallurgie, en tirera des revenus notables.

Une forge, pour fonctionner, a besoin de minerai, de bois et d'eau à proximité. Il ne semble pas que l'on ait exploité le minerai de fer sur le territoire d'Offemont, du moins, ne restet-il aucune trace de cette activité dans la toponymie. Les communes voisines de Denney, Roppe, Perouse, Bessoncourt et Chèvremont quant à elles produisaient du minerai qui était utilisé à Offemont. Par contre, la forêt de l'Arsot, située près de la forge et appartenant à la famille Mazarin, permettait largement de l'approvisionner en bois. La Savoureuse, et son canal

de dérivation rejoignant l'Etang de La Forge, fournissaient l'énergie nécessaire à l'établissement.



Étang des Forges

L'Etang d'Offemont a pris le nom d'Etang de la Forge lorsque celle ci s'est installée à proximité. Deux martinets ont été construits sur le canal de dérivation. L'ensemble de ces bâtiments prit le nom de "forges" et notre étang devint l'Etang des Forges.

Les fourneaux de Belfort et Châtenois produisent, à partir du minerai, de la fonte grise, imparfaite contenant des déchets et des scories. Cette fonte est acheminée à la forge d'Offemont pour obtenir du fer. Nous disposons d'une description de la forge de 1672<sup>(2)</sup>. Elle

Archives municipales conservées à Colmar, Cote JJ4, folio 251. Voir La Métallurgie dans le Comté de Belfort, 1659-1790 de Philippe DATTLER, Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation n°72 de 1980.

<sup>(a)</sup> Archives de Monaço, T1004, Inventaire de 1667.

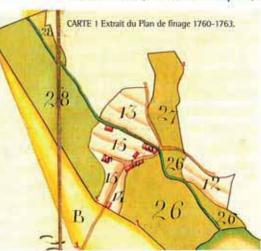
Secteur des Soiras.

" un fourneau

Offemont Réalités Hiver 2002 - 2003

se compose d'un grand bâtiment qui "mesure environ vingt mètres de large et trente-cinq mètres de long" dans lequel se trouvent deux affineries, une chaufferie et une renardière ainsi que deux marteaux. La fonte est chauffée et décarburée dans les affineries. On obtient une loupe de fer (ou renard) encore imparfaite qui est à nouveau chauffée et martelée pour être transformée en blocs de fer étiré. Ceux-ci sont à leur tour dirigés vers les martinets(3) qui vont obtenir des produits plus élaborés, des petits lingots de fer propres à la vente.[4]

La forge d'Offemont et ses installations annexes ne pouvaient que laisser des traces dans la toponymie. Ainsi le Plan de Fina-ge du XVIII<sup>e</sup> nous livre plusieurs noms de lieux qui rappellent l'activité métallurgique de notre commune : Enclos des Maisons de La Forge, Martinay, Les Prés Martinay, Les Champs du Marti-nay et Premiers Champs du Marti-nay venant d'Offemont (voir carte ci-après).



12 : Premiers Champs du Martinay venant d'Offemont



13 : Champs du Martinay

14 : Martinay15 : Le Haye

40 : Enclos de La Forge

26 : Les Prés du Martinay

27: Les Prés d'Arseau

28 : Les Prés du Hay.

Les bâtiments de la forge sont représentés par les petits quadrilatères rouges. La bande de terrain cernée de jaune et portant la lettre B était en contestation entre Belfort et Offemont.

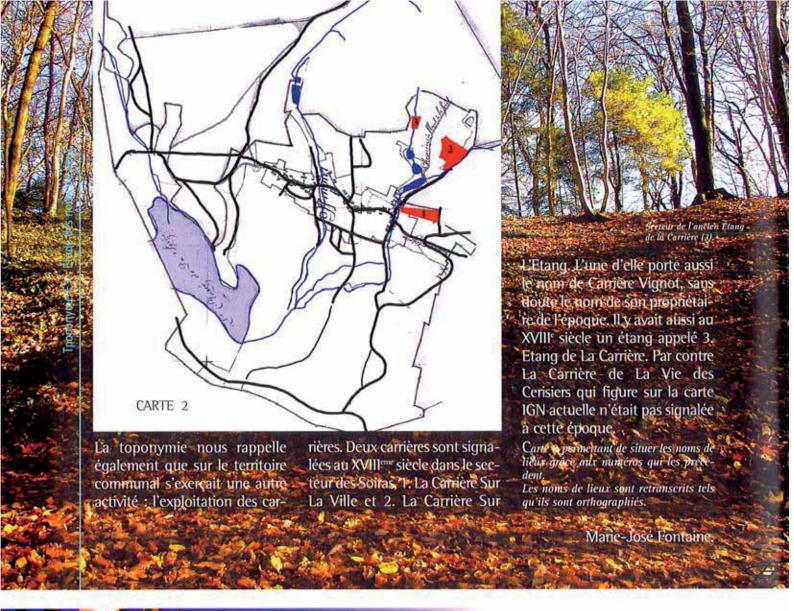
La forge d'Offemont était la plus importante du Comté de Belfort. On peut imaginer aussi son emprise sur le paysage et la vie des habitants : les fumées de l'usine, le bruit assourdissant des marteaux et martinets et le va et vient incessant de lourds chariots. Les noms des chemins qui sont cités au XVIIIeme siècle témoignent aussi de l'importance de la forge dans l'activité économique du village puisque quatre d'entre eux sur sept conduisent à ce centre artisanal : chemin allant à la forêt de l'Arsot, chemin allant des Soiras à la Forge, chemin de Belfort à La Forge, chemin de Belfort à Offemont, chemin de Waldoie à La Forge, chemin d'Eloie à La Forge, chemin d'Offemont à Eloye.

Un autre nom de lieu dans ce secteur va retenir l'attention : Le Hay, Prés du Hayt, Champ du Haye 1760, Aux Hays 1719, Au Hey 1560, Prel du Heg 1560 (voir les numéros 15 et 28 de la carte 1.) Ce nom est donné à un secteur qui s'étend Offemont et Belfort. Un des deux martinets se trouve d'ailleurs dans les Prés du Hay, côté belfortain. Haie est un mot d'origine germanique qui désigne une clôture, une palissade ou une haie vive. La notion d'obstacles qui empêchent le passage (que l'on retrouve dans "course de haies" par exemple) rejoint celle de limite.

Ainsi, souvent la haie matérialise une limite de commune, de paroisse, de seigneurie. Le mot peut aussi désigner une sorte de protection qui faisait partie d'un système défensif.

(3) Martinet: sorte de pilon de plus petites dimensions que les marteaux de la forge et ayant une cadence plus rapide, il permettait le façonnage de lingots de fer ou d'objets.

(4) Description d'après l'ouvrage de Philippe DATTLER: La Métallurgie dans le Comté de Belfort, 1659-1790, Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation n° 72 de 1980, p.77-83.





## Des DATES à retenir...

#### DIMANCHE 06 AVRIL 2003

Vide greniers de Pâques (cour de l'école du Martinet), le rendez-vous de tous les amateurs d'objets anciens et insolites

#### VENDREDI 16 et SAMEDI 17 MAI 2003

Inauguration de la MIEL le baptême de la petite dernière d'Offemont

#### SAMEDI 21 JUIN 2003

Fête de la musique à la MIEL une soirée mélodieuse animera la MIEL et ses extérieurs

#### **DIMANCHE 14 SEPTEMBRE**

Marche du canton Un bon bol d'air dans la convivialité

#### **VENDREDI 17 OCTOBRE**

Repas des aînés à la MIEL Le rendez-vous des 70 et plus.

#### DIMANCHE 07 DÉCEMBRE 2003

Salésucré à la MIEL Le rendez-vous des amateurs de belles et bonnes tables



## Solution mots fléchés

3	S	0	Я		٦	3	S	3		S	3	3	1
S	3	9	A	S		S	3	T	1	Я	Я	1	
	S	3	T	N	A	Я	n	1	Э	n	Я	1	S
3	N		A	0	Я	n	Я	n	М	I	A	0	
s	3	n	Q	1	9	0	٦	0	3	Н	Э	Я	A
S	Н	1	2	T	3		Н	9		A	3		
0	4	S	N	A	Я	1		3	3		8	1	N
Я	0	4	1	Э		N	1		n	3		A	
		٦	٦	1		3	S	3	н	T	0	Я	d
T	a		I	4	٦	М		n		1	S	3	
3	n	s	S	1		3	n	δ	1	٦	A	T	1
٦	A	1	Я	T		٦	A	N	9	1	Я	0	
3	N	N	0	N		A	S	A		8	n	٦	Э
S	3	N		3	3	٨	1	1	Э	A	3	Я	
s	Я	3	1	а	N	A	8	3	Я	1	N	0	Э
0		1	0.1	1	T A S	Я		d		s		а	

## les TRIBUNES...

### L'OPPOSITION municipale

La loi du 27 février 2002 relative a la démocratie de proximité a introduit un nouvel article :

"Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé a l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale."

De ce fait, par délibération du conseil municipal en date du 10 octobre 2002, le règlement intérieur a été modifie qui nous donne un droit d'expression dans la revue « Offemont Réalités » pour une demi-page (droit qui nous avait été refusé au mois de septembre 2001.)

Aussi, nous tenons tout d'abord à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des élections de mars 2001. Le vote représentant 41.15% des suffrages exprimés nous laisse 5 sièges sur 27. Nous avons bien conscience que nous ne pouvons représenter une majorité. Malgré nos votes « contre » certaines propositions,

comme l'augmentation des impôts par exemple, la majorité actuelle votant « pour », la décision est acceptée.

Nous sommes là à votre écoute et n'hésitez pas à nous contacter dans les différents quartiers que nous représentons. Nous vous entendrons et nous sommes là pour défendre les intérêts des offemontoises et offemontois.

Sachez que le conseil municipal, réuni environ une fois par trimestre, est ouvert au public et que vous êtes les bienvenus.

### La MAJORITÉ municipale

Transfert de compétences ou transfert de charges ?

La décentralisation est décidément à la mode; qui trouverait à y redire ? Nous réclamons tous un pouvoir de décision accru qui nous permette une meilleure adaptation aux réalités locales.

Mais il ne faudrait pas qu'il s'agisse d'une réforme en trompe l'œil et que, sous prétexte de décentraliser, on mette à la charge des communes ce que les baisses d'impôt au niveau national ne

permettent plus de financer. Il est clair que si les postes d'emplois jeunes sont supprimés dans les écoles, si les postes de surveillants sont supprimés dans les collèges, les collectivités territoriales n'auront pas les moyens de les remplacer sauf très forte hausse des impôts locaux. Or l'informatique dans les écoles ne peut pas fonctionner sans les emplois jeunes qui permettent à l'enseignant de constituer les petits groupes (12 enfants) nécessaires pour aller en salle informatique. En l'absence

d'un nombre suffisant de surveillants, l'insécurité, tellement à la mode, deviendra une réalité dans les établissements scolaires.

La jeunesse, c'est notre responsabilité, notre espoir, notre avenir.

Nous serons donc très attentifs aux mesures prises en ce qui la concerne. Les premières d'entre elles, qui ont été évoquées, suscitent une légitime inquiétude des parents, de la communauté éducative, des élus.

# Renseignements PRATIQUES

#### OFFEMONT AIDE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Avec 2468 tonnes de verre collectées en 2001, le Territoire de Belfort contribue aux efforts faits pour vaincre le cancer. À raison de 2,30 € la tonne, ce sont près de 5700 € qui ont contribué au financement de la recherche.

Pour sa part, et pour les 3 premiers trimestres de 2002, Offemont a contribué avec une quantité de 73 tonnes de verre collectées. Un bilan encourageant qui peut sans aucun doute être encore amélioré.

D'autre part, c'est en proposant l'associa-

tion "La ligue contre le cancer"

comme bénéficiaire des quêtes organisées lors des mariages que notre commune contribue également à cette grande cause. La ligue, par le biais de son Président, nous rappelle que les fonds recueillis sont, dans une très large proportion, consacrés à la recherche de haut niveau telle que, en ce moment, l'élaboration de la carte d'identité des tumeurs.

Nous remercions en son nom les généreux donateurs.

#### LE CENTRE DE LOISIRS EST AUSSI À LA CLE

Association Culture Loisirs Education 64, Rue Charles I

64, Rue Charles Dreyfus 90300 Offemont

La C.L.E. d'Offemont propose l'accueil du centre de loisirs auxenfants de 4 à 13 ans. Le centre de loisir sans hébergement (CLSH) se compose de trois groupes d'âge qui ont leurs propres activités.

L'animatrice: des 4/6 ans est Laurence Hahn (titulaire du BEATEP (1))

L'animatrice des 7/9 ans est Nadia Boudjadja (titulaire du BAFA <sup>(2)</sup>)

L'animatrice des 10/13 ans est Bérénice Didier (titulaire du BEATEP)

Les activités proposées au centre sont diverses:

- activités manuelles (poterie, modelage, peinture)
- jeux extérieurs ou d'intérieur
- sorties piscine, patinoire, cinéma
- initiation à l'outil informatique

- jardinage
- initiation au hockey sur glace
- activités subaquatiques (plongée, tuba, palmes...) et nautiques
- activités sportives et parcours de motricité
- camps et mini camps.



(1) Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse - (2) Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

#### LA CLÉ DE LA MICRO

Vous vous intéressez à l'informatique, vous voulez en savoir plus sur la bureautique, Internet, la retouche d'images, ou plus simplement sur Windows, et bien n'attendez plus, inscrivez-vous aux formations que vous propose la C.L.E. d'Offemont. Les différentes formations sont ou-vertes aux débutants comme aux confirmés, et c'est dans une ambiance détendue et studieuse que Sylvain vous fera découvrir les possibilités de l'outil informatique.

mont Réalités ou au journal de la communauté de l'Agglomération belfortaine : «Communauté magazine». Pour les mois de janvier à juin, la collecte des encombrants aura lieu les mardi 07 et 21 janvier, POUR VOUS INSCRIRE OU EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ-NOUS AU 03 84 90 15 24

Fax: 03 84 90 15 24 OU ADRESSEZ-NOUS UN MAIL

culture.loisirs.education.@wanadoo.fr

# À PROPOS DE LA COLLECTE DES EN-COMBRANTS "monstres"

Quelques règles sont à respecter. Vous reporter au n° précédent d'Offemardi 04 et 18 février, mardi 04 et 18 mars, mardi 01 et 15 avril, mardi 06 et 20 mai, mardi 03 et 17 juin.

POUR PRENDRE RDV TÉLÉPHONEZ DE10H À 13H AU 03 84 90 11 71

# LE F.D.A.A.L. SUBVENTIONNE LES ASSOCIATIONS

La répartition du fonds départemental d'aide aux associations locales (F.D.A.A.L.) du canton d'Offemont a été établie pour l'année 2002.

Un crédit de 152 449 € a été réservé lors du vote du budget primitif du conseil général, en 2002, pour soutenir la vie associative départementale et locale. Conformément à la délégation qui lui a été consentie la commission permanente du conseil général a réservé une suite favorable aux propositions d'individualisation que madame la conseillère générale du canton Pour Offemont, les subventions se répartiront de la façon suivante :

Association sportive		
d'Offemont	2263	€
Amicale Pétanque		
d'Offemont	400	€
Tennis Club	22007	
d'Offemont	700	€
Union sportive		
de l'Arsot	1756	€

